

Nouvelles sahraouies

N° 180 | mars 2021

paraît 4 fois par an – ISSN 1016-7730



S O M M A I R E

La solidarité porteuse d'espoir 2

Courage des journalistes sahraouis,
absence de la presse internationale 4

Appel au CICR
protection de la
population sahraouie 7

Brèves 11

Les territoires occupés :
peur et violence 13

A voir et à revoir 15

PEUPLE SAHRAOUI NON ASSISTANCE À PERSONNES EN DANGER

COMITÉ SUISSE DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI
VAUROUX 2 – 2022 BEVAIX

E-MAIL: CONTACT@SAHRAOUI.CH – C.C.P. 12-6818-7
Comité de soutien au peuple sahraoui – 1211 Genève 8

LA SOLIDARITÉ PORTEUSE D'ESPOIR



Chères lectrices et chers lecteurs,

Depuis longtemps déjà, mais plus encore depuis la rupture du cessez-le-feu et la reprise de la guerre le 13 novembre dernier, sans oublier le COVID qui devient plus agressif, la situation du peuple sahraoui s'aggrave sans qu'aucune des instances internationales humanitaires n'ait vraiment l'air de s'inquiéter de cette situation. Au niveau alimentaire, des caravanes associatives d'Espagne et d'Algérie cherchent à soulager la population qui manque de nourriture (diminution des envois du PAM et augmentation de la population des campements qui accueillent les Sahraouis des territoires libérés fuyant la guerre).

Sur le terrain, les armées sahraouie et marocaine poursuivent leurs tirs par-dessus le mur de séparation, du sud au nord du Sahara Occidental. Le Maroc vient de construire un nouveau mur d'une cinquantaine de kilomètres dans une zone interdite par le cessez-le-feu, afin que le mouvement des camions Maroc-Mauritanie/Afrique de l'Ouest se poursuive. La Mauritanie a émis des réserves sur ce mur qu'il considère comme une «expansion territoriale» et plusieurs sources font état de la nécessité d'avoir un passage vers le sud surtout pour le transport de la drogue marocaine qui, notamment, fait vivre la région du Rif. Albert Baume, coordinateur du groupe d'experts de l'ONU

sur le Mali, pointe du doigt « le manque de coopération du Maroc en matière de lutte contre le trafic de drogue ». Aujourd'hui le passage est de nouveau praticable.

A l'heure où le peuple sahraoui peut compter, pour relayer sa lutte sur la société civile que nous formons ensemble à travers le monde, notre Comité a pris l'initiative de lancer à Genève un APPEL au CICR dans la presse (journal Le Courrier) pour rendre publique notre incompréhension sur l'inexistant soutien des instances en charge du Droit International Humanitaire.

Chères lectrices et chers lecteurs,
L'impuissance du CICR dure depuis plus de 10 ans (voir suite appel pages 7 à 10). Les prisonniers d'opinion sahraouis qui meurent dans les prisons chérifiennes, sont absents de son agenda tout comme les centaines de disparus dont les familles attendent des

nouvelles parfois depuis 1976. Une absence du CICR qui laisse sans protection la population sahraouie des territoires occupés aux mains des forces armées marocaines. On apprend qu'il s'est rendu au Sahara Occidental occupé mais ses interlocuteurs ont été des associations (Croissant Rouge marocain) et

groupes d'occupants. Notre incompréhension et notre indignation sont grandes.

Nous vous remercions de votre solidarité et de votre soutien au peuple sahraoui !



DES JOURNALISTES SAHRAOUIX COURAGEUX, UNE PRESSE INTERNATIONALE ABSENTE !



Harcèlement des forces marocaines contre les journalistes.

Photo SP

Aucune presse ne sort du Sahara Occidental alors que, depuis le 13 novembre dernier, le cessez-le-feu est rompu et, par-dessus le mur de séparation de près de 2720 kms, les armées sahraouies et marocaines se battent à l'arme lourde. Cette guerre, invisible aux yeux du monde fait des victimes.

Le 26 février, le premier soldat sahraoui a été tué et plusieurs autres blessés ; on compte également des victimes civiles. Ces nouvelles nous parviennent par le Front Polisario, accompagnées de cartes quotidiennes qui donnent à voir les positions militaires sahraouies qui se déplacent le long du mur.

Verrouillage de la presse

Du côté du Maroc, rien que le silence ! A trois heures d'avion de l'Europe, le verrouillage informatif est complet – à part quelques exceptions que nous saluons – lorsqu'il s'agit du Sahara Occidental. Dans la presse écrite, dans les médias en général, rien ne filtre ou alors il est question du « Sahara marocain » ou des « provinces du Sud ». Il y a

quelques années, une journaliste de la télévision marocaine avait immédiatement été mise à pied pour avoir prononcé le terme « Sahara Occidental ».

Le royaume chérifien, avec l'aide de la France notamment, a réussi à verrouiller les canaux d'information, les agences de presse les plus connues, surtout dans le monde francophone. Sa diplomatie veut faire croire qu'il n'y a pas de guerre sur ce terrain depuis plus de 4 mois et finalement qu'il n'y en aurait jamais eu entre lui et le Front Polisario. Que font alors les 150 000 militaires marocains qui depuis plus de 35 ans sont les « gardiens » du mur ? Ils y déploient des batteries d'artillerie pour empêcher toute incursion sahraouie au Sahara occupé, des champs

de mines antipersonnel et antichars. Les avions de combat, les mirages – nom prédestiné – attendent tout près. Ces soldats du royaume chérifien sont eux aussi les protagonistes de ce conflit armé, couvert par le protocole 1 des Conventions de Genève. Pour accréditer les fausses nouvelles d'une terre paisible, les territoires occupés restent bouclés. La presse nationale marocaine est drastiquement mise au pas. Informer consiste à donner la version du palais si on ne veut pas de gros ennuis personnels et professionnels. Les journalistes qui sont en prison le savent bien. Quant à la presse internationale, à part quelques médias, elle ne s'intéresse guère à cette situation et elle sait que les journalistes sont très facilement expulsés.

Rapport espagnol de « Reporters Sans Frontières » : « Sahara Occidental, le trou noir de l'information »

En juin 2019, la section espagnole de « Reporters sans frontières » publie un rapport très documenté. Elle précise que ce « trou noir de l'information » est devenu « une zone de non-droit pour les journalistes ». Ceux qui essaient d'entrer au Sahara Occidental – tout comme les parlementaires ou les défenseur.e.s des droits humains – sont systématiquement expulsés des territoires occupés sans que la presse internationale ne réagisse. Les journalistes sahraouis, sur place, sont pourchassés, emprisonnés, torturés.

Le rapport localise la presse sahraouie dans deux lieux principaux : les camps de réfugiés et les territoires occupés. Dans le premier, se trouvent les chaînes officielles du Front Polisario RASD TV et RASD Radio. Avec la puissance des antennes actuelles, les informations arrivent jusque dans les territoires occupés. Les images des manifestations qui se déroulent à El Ayoun notamment sont reprises par la chaîne dont l'objectif est surtout d'informer sur la lutte du peuple sahraoui et ses revendications. Sur les violations des droits humains par le Maroc, son illégalité à occuper le Sahara Occidental et le référendum d'autodétermination qui doit se dérouler le plus rapidement possible. Elle est en quelque sorte en campagne pour que la mobilisation soit forte dans la population sahraouie.

La presse sahraouie dans les territoires occupés

Dans les territoires occupés, c'est une toute autre histoire comme le montre Mohamed Mayara,

un des responsables d'« Equipe Media », une agence de presse dont l'assemblée constitutive s'est déroulée le 17 juin 2009 en se conformant aux principes internationaux de la profession. L'objectif : faire savoir, rendre compte de la situation très précaire des Sahraouis des territoires occupés. Les journalistes sahraouis sont autodidactes et bénévoles. Ce sont des journalistes activistes qui veulent rendre visibles des faits graves concernant entre autres l'éducation, la santé, le pillage des ressources naturelles, l'épuisement des ressources halieutiques, les droits humains.

La répression marocaine des journalistes a commencé dès 2009 lorsqu'ils ont été organisés et plus offensifs, mais s'est intensifiée en 2010 où on assiste alors dans les manifestations pacifiques de la population sahraouie, à la chasse aux journalistes dont « ils sont plusieurs à avoir été condamnés jusqu'à 20 ans de prison parce qu'ils tenaient un stylo ou une caméra dans les mains » raconte



Jeune femme emmenée par les forces marocaines.

Photo SP



Mohamed Mayara qui continue: « Malgré toutes les sortes de répressions, nous voulons donner la version objective des faits qui ont lieu dans la partie sahraouie du sud du Maroc et dans les territoires occupés. Nous sommes reconnus pour la qualité de notre travail; nos partenaires dans le monde entier reconnaissent la fiabilité de nos sources d'information.

Il ne faut pas oublier que dès 2013, le Maroc a expulsé plus de 300 personnes des territoires occupés, journalistes, parlementaires, défenseur.e.s des droits humains. Dans un espace de répression où ne se trouvent aucune grande organisation internationale, aucune agence de protection, la société sahraouie est à la merci de la vindicte des forces marocaines.

L'utilisation des réseaux sociaux

Reprenons le rapport espagnol : « Des groupes de reporters, dans

des collectifs tels que Équipe Média ou Smara News, courent chaque jour des risques extraordinaires: réunions secrètes, enregistrements vidéo réalisés depuis les toits des villes et une organisation minutieuse afin de publier leur travail sur Internet en espagnol, français, anglais et arabe, ce qui leur a valu de dures représailles de la part des autorités marocaines, notamment la torture, l'emprisonnement et d'autres sanctions. Mais cela leur a également valu la reconnaissance de nombreux médias et organisations internationales, qui les utilisent comme leur principale source d'information sur le Sahara Occidental, notamment en ce qui concerne les Droits de l'Homme. « Un nouveau type de journalisme est né au Sahara Occidental: réseaux sociaux et nouvelles technologies », explique Yolanda Sobero, journaliste à la télévision nationale espagnole (TVE). C'est ainsi que ces nouveaux journa-

listes exposent la situation dont souffrent les Sahraouis. Ce ne sont pas des militants. Ils pratiquent le journalisme et, en tant que professionnels sérieux, ils travaillent dur pour nous faire prendre conscience de la situation dans leur pays. A cause de cela, accuse Sobero, « ils sont harcelés, arrêtés, jugés, condamnés et, en tout cas, ils sont traités plus mal qu'un journaliste étranger ».

Rendons hommage à l'observatoire pour la protection des défenseurs des droits humains, un partenariat de l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) et de la Fédération Internationale pour les droits humains (FIDH) qui intervient régulièrement pour des défenseur.es sahraoui.es des Droits humains; le 24 novembre 2020, il appelait le Maroc à cesser le harcèlement des journalistes sahraouis.

APPEL AU CICR

PROTECTION DE LA POPULATION SAHRAOUIE

Communiqué de presse
du CICR du 18 août 2005 :
« Le Front Polisario a libéré
aujourd’hui tous les prison-
niers marocains (404 ndlr)
qu’il détenait encore
(1473 sont déjà au Maroc).
Ceux-ci seront rapatriés,
sous les auspices du Comité
international de la Croix-
Rouge (CICR) (...) ».

D’un CICR présent à un CICR absent

Le communiqué de presse pour-
suit : « Le CICR a régulièrement
visité les prisonniers marocains
au cours de leur détention. Ces
visites permettaient d’évaluer
leur condition de détention, leur
état sanitaire, de connaître leurs
besoins en particulier médicaux
et de favoriser les contacts avec
leur famille. Il se félicite à présent
de cette libération, qui met un
terme à un long internement. Ce
rapatriement constitue une étape
importante dans le processus de
résolution des conséquences hu-
manitaires du conflit du Sahara
Occidental. A cet effet, le CICR
poursuit ses efforts afin que le
sort de toutes les personnes por-

tées disparues par suite du conflit
soit éclairci et que les familles qui
sont dans l’angoisse de n’avoir
aucune nouvelle de leur parent
disparu reçoivent enfin des infor-
mations les concernant». Que s’est-il passé depuis lors ? Aucune libération de disparu.e.s sahraoui.e.s n’a eu lieu après 1991, l’année du cessez-le-feu où 320 d’entre eux sont sorti.e.s de bagnes inhumains (vous vous souvenez sans doute de Tzama-mart). Le CICR le dit bien : une de ses fonctions est de rechercher les personnes disparues. Elles sont malheureusement toujours plusieurs centaines au Sahara Occidental dont on est sans nouvelles. En revanche, de nouvelles disparitions se sont produites.



Genève, manifestation pour la libération des prisonniers sahraouis.

Photo SP

LE CICR ENTENDRA-T-IL LES APPELS ET DE LA SOLIDARITÉ

- protéger la population civile sahraoui
- visiter et protéger les pr



Genève, Gebula Selma Daf, fille d'un disparu sahraoui retrouvé dans une fosse commune témoigne.
Photo: SP



Fosse commune trouvée au Sahara Occidental



Mohamed Mayara, journaliste plusieurs fois emprisonné.
Photo: SP



Répression à El Ayoun.

Photo: SP

Le comité suisse de soutien au peuple sahraoui a rencontré régulièrement durant ces dernières années des milliers de nombreux courriers au CICR, un appel d'aide urgente au début des hostilités entre Front Polisario et Maroc. Merci pour votre solidarité.

S URGENTS DU PEUPLE SAHRAOUI É INTERNATIONALE ?

prisonniers politiques sahraouis

- rechercher les disparus sahraouis



atal en 2013 – recueil devant les ossements
Photo: SP



Manifestation de familles de prisonniers politiques condamnés arbitrairement.

Photo: SP



Manifestation réprimée à El Ayoun.

Photo: SP



El Ghalia Abdelhai, ex disparue.

Photo: SP

mbres du CICR. Leur écoute attentive n'a abouti à aucun résultat. Ce même comité comme d'autres, a adressé
en raison des violations massives des droits humains. Sans succès. Nous souhaitons que cet appel soit entendu :



Aucune visite du CICR aux prisonniers sahraouis

Voilà plus de 10 ans au moins que le CICR n'a pas visité un seul prisonnier sahraoui. Depuis l'ouverture de son bureau à Rabat en 2014, le CICR n'a rempli aucune mission auprès des prisonniers sahraouis incarcérés qui subissent des mauvais traitements répétés. Le refus de soins médicaux appropriés a provoqué plusieurs décès. L'incarcération dans des prisons sur territoire marocain, en violation de la quatrième convention de Genève, impose que ces prisonniers subissent leur peine au Sahara Occidental. La situation actuelle rend les visites de leur famille très difficiles.

Parallèlement aux atteintes des droits humains subis par les détenus, une exacerbation de ces violations affecte la population sahraouie dans la zone tampon de Guerguerat où le cessez-le-feu a été rompu le 13 novembre 2020 ainsi que dans les territoires occupés.

Répression de la population civile

Lors de conflits armés, le HCR a également comme mission de protéger la population civile. Or, dans les territoires occupés du Sahara Occidental, la violence des charges des forces marocaines contre les manifestant.es n'a pas de limites. Aucune ins-

tance n'est présente pour alerter les organismes internationaux des graves sévices subis par la population. Il suffit d'être journaliste ou défenseur.e des droits humains pour que sa maison soit encerclée nuit et jour, parfois pillée par des forces de police.

BRÈVES

Après le marchandage américain du 10 décembre 2020

concernant sa reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental en échange de la reconnaissance d'Israël par le Maroc, le royaume chérifien a cherché à soudoyer d'autres pays, parfois par l'entremise de parlementaires.

Le Maroc fait pression sur l'Espagne,

avec les très nombreux migrants clandestins marocains qui se trouvent aux îles Canaries, pour qu'elle suive l'exemple des Etats-Unis en reconnaissant la souveraineté marocaine sur le Sahara Occidental.

Répondant à la question d'un parlementaire, **la ministre suédoise des affaires étrangères, Madame Ann Linde,** a confirmé le 5 décembre 2020 que son pays n'a jamais reconnu les allégations ou réclamations du Maroc sur le Sahara Occidental et ce, en conformité avec la lecture juridique de l'ONU. Elle a souligné que la seule issue qui peut mettre fin à cette tension est la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui.

Le ministre d'Etat britannique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA),

James Cleverly, a affirmé le 2 mars que son pays suit de près la situation au Sahara Occidental occupé;

il est en contact permanent avec les parties au conflit (Front Polisario et Royaume marocain) et mène des discussions régulières avec l'ONU et les membres du Conseil de sécurité à ce sujet.

Au service de la politique d'occupation du Maroc, plusieurs consulats s'installent au Sahara Occidental

Le Maroc cherche par tous les moyens à implanter au Sahara Occidental des traces fortes de son occupation pourtant illé-





gale. Le journal marocain «Le Desk» mentionne le 5 décembre 2020 que 16 pays, principalement africains, ont ouvert des représentations diplomatiques à El Ayoun et à Dakhla alors que ces pays n'ont aucune communauté dans ces régions. Quel sont, pour les plus nombreux, la raison de leur ralliement au Maroc? : «Soutien de leur budget d'État, promesses de grands projets, construction de bâtiments administratifs, prise en charge de frais divers... Ces renvois d'ascenseur n'ont pourtant jamais été rendus publics.» L'objectif marocain de cette frénésie diplomatique qui devrait être dénoncée par les instances onusiennes a comme objectif la volonté du Maroc d'influencer ces mêmes instances.

Quelques exemples pratiques du prix de ce marchandage: le

dragage du port de Bissau, la réalisation de trois écoles de formation professionnelle et construction d'un nouveau siège pour le Ministère des affaires étrangères en Guinée Bissau; signature d'un contrat avec Djibouti pour la mise en place et le développement d'une jetée pétrolière dans le parc industriel de Damerjog; siège d'un ministère en Gambie, projets immobiliers aux îles Comores, logements sociaux en Haïti, toujours en contrepartie d'ouvrir un consulat en territoires occupés du Sahara Occidental.

La pandémie n'a pas le même prix pour tout le monde

Quelques chiffres du soutien suisse au Maroc et dans les camps de réfugiés

On lit dans Média 24 (journal économique marocain en ligne)

du 2 juin 2020: «L'Ambassade de Suisse contribue à hauteur de 3,1 millions aux efforts nationaux (marocains) pour atténuer l'impact social et économique de la pandémie Covid-19.» Nous ajoutons que depuis 2010 le budget annuel de la coopération suisse a plus que doublé atteignant actuellement presque 8 millions de francs suisses par an.

Dans notre bulletin du mois de juin dernier, nous vous informions du don de 1,8 million que la Suisse a versé au PAM (Projet Alimentaire Mondial) en réponse à son appel à soutenir les réfugiés sahraouis dans la pandémie de Covid-19. Nous avons appris que ce don était en fait la somme annuelle de la Suisse au PAM pour le soutien aux réfugiés sahraouis, mais n'était pas un surplus attribué à cause la pandémie.

LES TERRITOIRES OCCUPÉS: PEUR ET VIOLENCE !

Ce sont deux récits
de Sahraoui.es
des territoires occupés
que vous trouverez ici.
Mohamed Lamine d'El
Ayoun et Sultana Kahya
de Boujdour paient très
cher leur soif de liberté.

On pourrait multiplier ces récits par centaines, milliers: on y apprendrait les conséquences d'une vie quotidienne privée de droits où la peur et la violence sont toujours présentes.

Grève de la faim de Mohamed Lamin Haddi. Est-il encore vivant ?

Prisonnier politique du groupe de Gdeim Izik, actuellement détenu à la prison marocaine de Tiflet2, condamné à 25 ans d'incarcération pour des aveux soutirés sous la torture, il n'a pas donné de nouvelles depuis le 25 février où il avait indiqué avoir atteint son 43^e jour de grève de la faim. Depuis le 17 septembre 2017, il est en isolement cellulaire.

Compte-tenu des conditions de détention inhumaines à Tiflet2, et après avoir épuisé toutes les autres voies de recours, Mohamed Lamin Haddi n'a eu d'autres choix que de recourir à une grève de la faim ouverte

puisqu'il n'a plus rien à perdre. Il a décidé de prendre le risque de la mort pour se réapproprier sa vie. M. Haddi a déclaré qu'il ne mettra fin à sa grève de la faim que s'il est transféré hors de Tiflet2 afin de rompre son isolement cellulaire prolongé auquel il est soumis depuis près de 4 ans. Sa famille et son avocate sont très inquiètes; elles demandent une preuve urgente du

fait que M. Lamin est toujours en vie. Le silence leur répond. Selon les autorités marocaines, M. Haddi est en bonne santé et n'est pas en grève de la faim.

Sultana Khaya, assignée à résidence depuis le 19 novembre 2020

Dès le 19 novembre, jour de son retour d'Espagne à Boujdour où elle habite, l'activiste



La mère de Mohamed Lamin Haddi avec une photo de son fils Sultana Kahya.

Photo SP



Sultana Kahya a été assignée à résidence. Alors qu'elle était absente, des membres des forces de sécurité marocaines ont effectué une descente chez elle. Ils ont frappé sa mère de 84 ans à la tête, a-t-elle dit à Human Rights Watch. Depuis ce jour, les forces de l'ordre n'ont plus quitté les alentours de son domicile et l'on assiste à des agressions successives. Avec le début de la guerre, les forces d'occupation marocaines ont lancé une féroce campagne de répression contre les militant.es sahraoui.es dans les territoires occupés du Sahara Occidental. La fondation Nuschatta pour les Droits de l'Homme a posté une vidéo de 2 minutes sur les réseaux sociaux où elle informe que la militante Sultana Khaya est assignée à résidence ; Sultana Khaya affirme que la police l'empêche de sor-

tir de chez elle depuis 79 jours. L'activiste sahraouie a déjà perdu un œil lors d'une agression policière il y a quelques années et elle a risqué de perdre l'autre en recevant récemment sur le visage une substance dangereuse (acide ?) par des hommes cagoulés (appelés « baltagua ») causant une trombose de l'oeil gauche. Elle et sa famille subissent des violences policières au quotidien. « Les autorités marocaines goûtent sans doute peu

les opinions indépendantistes de Sultana Khaya, ainsi que sa manière fougueuse de les afficher », a déclaré Erich Goldstein, directeur Moyen-Orient et Afrique du Nord par intérim à Human Rights Watch. « Il n'en reste pas moins que s'exprimer pacifiquement est son droit, et que rien ne justifie de barrer l'entrée de son domicile sans fondement légal ».

**VOULEZ-VOUS RECEVOIR
DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
PLUS RAPIDEMENT ?**

**SI VOUS NOUS ENVOYEZ VOTRE E-MAIL
NOUS VOUS METTRONS DANS NOTRE LISTE « RAPIDE »**

CONTACT@SAHRAOUI.CH

À VOIR OU À REVOIR

1) L'Emission Géopolitis du 24 janvier 2021 sur la Radio Télévision Suisse, réalisée par Marcel Mione :

Sahara Occidental – Rêve brisé avec l'interview de Marcelo Kohen

A consulter en écrivant les mots suivants sur votre navigateur :
RTS géopolitis sahara occidental rêve brisé

NB : Si vous ne trouvez pas l'émission, recommencez la procédure !

2) La visioconférence avec film du 25 février 2021, organisée par le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui à l'occasion du 45^e anniversaire de la République Arabe Sahraouie Démocratique (27 février) :

Quelles initiatives l'actualité exige-t-elle pour faire respecter les droits du peuple sahraoui ?

Avec Oubi Bouchraya Bachir, Représentant du Front Polisario pour l'Europe, à Bruxelles; Mohamed Bouchraya, journaliste sahraoui à « Equipe Media »; El Ghalia Abdelahai, ancienne disparue et vice-présidente de l'ASVDH (Association Sahraouie des Victimes des graves atteintes aux Droits de l'Homme de la part du Maroc et de l'ISACOM (Instance Sahraouie contre l'Occupation Marocaine), au Sahara Occidental occupé, Abdeslam Omar Lahcen, Président de l'AFAPREDESA (Association des Familles des prisonniers et des Disparus Sahraouis) habitant les camps de réfugiés et Yayia Zoubir, professeur de droit international à l'Université de Marseille. Avec Keltoum Irbah, modératrice du Comité suisse de soutien au peuple sahraoui et Omeïma Abdeslam, représentante du Front Polisario auprès de l'ONU et en Suisse.

A consulter à l'adresse: https://www.youtube.com/watch?v=EGO_NUwcFXA



Comité de rédaction

Keltoum Irbah, Christiane et Berthier Perregaux. La mise en page est réalisée par Thierry Solignac et l'impression par Baillod Imprimeurs S.A. Bevaix.

JAB
CH-2022 Bevaix
P.P. / Journal

LA POSTE 



ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui

Berthier Perregaux – Vauroux 2 – 2022 Bevaix – Tél. 032 846 14 89

Internet www.arso.org

Françoise Buchet – Côte 6 – 2000 Neuchâtel – Tél. 032 853 50 80

Gilles Boss – Quai de la Thièle 4 – 1400 Yverdon-les-Bains

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern